PRÉFET
DE L'ARDÈCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Direction départementale
des Finances publiques
de l'Ardèche

HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE
LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX MÉNAGES 2023

Privas, le 11 janvier 2023

Afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages, le Gouvernement a mis en place des mesures visant à limiter l'évolution des prix de l'énergie et à instaurer de nouvelles aides au paiement des dépenses énergétiques.

1- LE BOUCLIER TARIFAIRE

- **Quoi ?** Limitation de l'augmentation des tarifs de l'électricité et du gaz à 15 %, depuis le 1er janvier 2023 pour le gaz et à compter du 1er février 2023 pour l'électricité.
- **Pour qui ?** Tous les ménages, les copropriétés et les logements sociaux, bénéficiant du tarif réglementé proposé par les fournisseurs historiques (EDF pour l'électricité et ENGIE, anciennement GDF-SUEZ, pour le gaz), ou de contrats en offre de marché indexés sur le tarif réglementé. Pour les contrats à prix fixe, la protection perdure jusqu'à l'échéance du contrat.
- **Quand ?** Mis en place en 2021 et prorogé jusqu'au 30 juin 2023.
- **Comment ?** L'aide est appliquée directement par le fournisseur d'énergie sur la facture.

2- LES CHÈQUES ÉNERGIE EXCEPTIONNEL, EXCEPTIONNEL FIOUL ET EXCEPTIONNEL BOIS

➢ LE CHEQUE ENERGIE EXCEPTIONNEL

- **Quoi ?** Chèque énergie exceptionnel de 100 € ou 200 €, destiné à régler les factures d'énergie et d'achat de combustible (électricité, gaz, fioul, bois, biomasse…) ainsi que les charges d'énergie incluses dans les redevances en cas d'hébergement en établissement pour personnes âgées.
- **Pour qui ?** Pour les ménages, selon les revenus et la composition du foyer.
- **Quand ?** Envoi automatique aux bénéficiaires au cours de la semaine du 26 décembre 2022 pour l'Ardèche.
- **Comment ?** Attribution automatique aux bénéficiaires des chèques énergie. Non encaissable en banque, il doit être envoyé aux fournisseurs afin d'être imputé sur le montant des factures d'énergie.

➢ **LE CHEQUE ENERGIE EXCEPTIONNEL FIOUL**

- **Quoi ?** Chèque énergie exceptionnel de 100 € ou 200 €, destiné à régler les factures d'achat de fioul domestique.
- **Pour qui ?** Pour les ménages se chauffant au fioul domestique (chauffage individuel ou collectif), selon les revenus et la composition du foyer.
- **Quand ?** Envoi automatique en novembre 2022 pour les bénéficiaires du chèque énergie 2022 ayant utilisé leur dernier chèque énergie auprès d'un vendeur de fioul domestique.
- Pour les autres ménages se chauffant au fioul domestique, un portail de demande en ligne est ouvert entre le 8 novembre 2022 et le 31 mars 2023.
- **Comment ?** Envoi automatique ou formulaire de demande en ligne (https://chequeboisfioul.asp-public.fr/chqfuel/). Non encaissable en banque, il doit être envoyé aux vendeurs de fioul domestique afin d'être imputé sur le montant des factures.

➢ **LE CHEQUE ENERGIE EXCEPTIONNEL BOIS**

- **Quoi ?** Chèque énergie exceptionnel de 50 € à 200 €, destiné à régler les factures d'achat de bois et assimilés (granulés, bûches, bûchettes ou plaquettes).
- **Pour qui ?** Pour les ménages se chauffant au bois ou assimilés (chauffage individuel ou collectif), selon les revenus et la composition du foyer.
- **Quand ?** Demande formulée entre le 27 décembre 2022 (16 janvier 2023 pour les ménages disposant d'un chauffage collectif au bois) et le 30 avril 2023.
- **Comment ?** Portail de demande en ligne (https://chequeboisfioul.asp-public.fr/chqfuel/). Non encaissable en banque, il doit être remis aux vendeurs afin d'être imputé sur le montant des factures.

NB : Le chèque exceptionnel bois et le chèque exceptionnel fioul ne sont pas cumulables.

3- L'INDEMNITÉ CARBURANT

- **Quoi ?** Indemnité de 100 € versée par virement au moyen du RIB connu par l'Administration au titre de l'impôt sur le revenu.
- **Pour qui ?** Actifs utilisant un véhicule éligible à des fins professionnelles, sous conditions cumulatives de résidence, d'activité, de revenus et d'âge.
- **Quand ?** A compter du 16 janvier 2023 et jusqu'au 28 février 2023.
- **Comment ?** Formulaire en ligne sur le site www.impots.gouv.fr.

POUR VOUS RENSEIGNER

➢ **Sur les chèques énergie exceptionnels fioul et bois :**

- Un numéro de téléphone unique afin de répondre à toutes les questions d'ordre général sur le dispositif d'aide ou relatives aux modalités pratiques de dépôt d'une demande : **0805 204 805**, du lundi au vendredi de 8h à 20h (service et appel gratuits) ;

- Un formulaire de saisine en ligne est disponible sur le portail https://www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/assistance ;

- Un simulateur est accessible sur le portail https://www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite (d'ores et déjà actif pour le chèque fioul, à compter de mi-février pour le chèque bois).

➢ **Sur l'indemnité carburant :**

- Pour tout renseignement sur les conditions d'octroi et le mode opératoire de dépôt d'une demande , consulter l'espace dédié sur le site internet https://www.impots.gouv.fr/indemnite-carburant-de-100-eu-comment-ca-marche ;

- Un numéro de téléphone unique afin de répondre à toutes les questions d'ordre général sur le dispositif d'aide ou relatives aux modalités pratiques de dépôt d'une demande : **0806 000 229**, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (service gratuit + coût de l'appel).

POUR VOUS ACCOMPAGNER

- **Les correspondants des espaces France Service de l'Ardèche**

FS	ADRESSE MAIL	ANIMATEURS	TELEPHONE
MEYSSE	franceservices@meysse.com	Carole CHANTELOT	04 75 52 53 74
		Lola HERRADA	
THUEYTS	thueyts@france-services.gouv.fr	Sandrine MOREL	04 75 39 75 33
		Nathalie LYOTARD	
		Marion BREDIF	
SAINT MARCEL D'ARDECHE	franceservices@ccdraga.fr	Mélanie BAUBET	04 75 91 40 07
		Naïma NEGGAOUI	06 38 23 07 34
VERNOUX EN VIVARAIS	efs.vernoux@privas-centre-ardeche.fr	Aurore NALLET	09 67 80 73 29
		Nathalie DEMAS	
SAINT-AGREVE	saint-agreve@france-services.gouv.fr	Eva NOYER	04 75 30 20 68
		Emilie MOUNIER	
BOURG-SAINT-ANDEOL	franceservices@ccdraga.fr	Marie-Claire HOU	04 69 11 73 72
		Aurélie BAUDOIN	
VILLENEUVE DE BERG	espaceservicespublics@bergetcoiron.fr	Aude MOSCA	04 75 07 57 67
		Ludovic MERLET	
VALGORGE	valgorge@france-services.gouv.fr	Laurianne BOTACINA	04 75 88 97 31
		Elisa GERON	
SAINT ETIENNE DE LUGDARES	saint-etienne-de-lugdares@france-services.gouv.fr	Thomas VAN DEN HENDE	04 30 42 00 20
		Jacky CHAVAUDRET	
GROSPIERRES	grospierres@france-services.gouv.fr	Valérie VANDERPLATSE	04 75 39 62 94
		Ségolène SAUSSAC	
JOYEUSE	joyeuse@france-services.gouv.fr	Stéphanie PUGET	04 75 35 98 00
		Violetta CAROTINE	
VALLEES D'ANTRAIGUES-ASPERJOC	antraigues@france-services.gouv.fr	Guillemette AUVRAY	04 69 22 00 99
		Lucie SAUSSAC	
LACHAMP-RAPHAËL	lachamp-raphael@france-services.gouv.fr	Isabelle LEVEQUE	06 45 82 09 17
		Patrick COURTIER	
LES VANS	msap@cdc-vansencevennes.fr	Natacha DESCHAMPS	06 21 07 01 90
		Emilie PICHON DIT BOMBENOIT	04 82 77 11 17
ALBOUSSIERE	franceservices@rhone-crussol.fr	Sylvie MOZE	06 99 31 77 35
		Julien ROUX	
VALLON-PONT-D'ARC	vallon-pont-d-arc@france-services.gouv.fr	Florence SMAJEWSKI	04 75 88 13 19
		Marianne BERTHON	04 75 38 46 81
		Martine ROUX	
LA VOULTE SUR RHONE	efs.lavoulte@privas-centre-ardeche.fr	Nathalie MICHEL	04 28 70 25 37
		Rose HUMBERT	
AUBENAS	albenassien@france-services.gouv.fr	Assia GHALKOUI	04 75 35 87 17
		Jennifer OLLIER	
		Indra BAECHLER	
		Pascale BARATE	
		Khader CHIBANE	
COUCOURON	coucouron@france-services.gouv.fr	Nicole TEYSSIER	04 66 69 75 52
		Marysse BREYSSE	
SERRIERES	serrieres@france-services.gouv.fr	Patricia VIGNAL	04 75 69 99 25
		Hélène PORTAL	
LARGENTIERE	largentiere@france-services.gouv.fr	Virginie MOUSSELIN	04 75 36 18 37
		Martine CAILLAUD	
LES OLLIERES SUR EYRIEUX	ollieres-sur-eyrieux@france-services.gouv.fr	Patricia CORNU	04 75 20 29 72
		Véronique REILLE	
JAUJAC	jaujac@france-services.gouv.fr	Fabienne CHABANIS	04 75 93 11 10
		Laurianne DUJENTIEU	
LE CHEYLARD	msap.le-cheylard@laposte.fr	Frederika TEYSSIER	04 75 20 10 89
		Mariama BOTTIN	
SAINT-FELICIEN	franceservices@archeagglo.fr	Pascaline DUHOO	04 75 07 07 50
		Sabrina OLLIER	
BUS FRANCE SERVICES VAL EYRIEUX	cias@valeyrieux.fr	Aurore VAREILLES	06 27 17 29 72
		Maëlie GAILLARD	
SAINT ROMAIN D'AY	saint-romain-d-ay@france-services.gouv.fr	Emmanuelle VALLON	04 75 69 18 01
		Lori DESJARDINS	
LE TEIL	franceservicesleteil@mairie-le-teil.fr		04 75 49 28 74
			06 49 28 66 68
VESSEAUX	accueilespaceserviceccba@gmail.com		06 40 53 43 12
LACHAPELLE SOUS AUBENAS	accueilespaceserviceccba@gmail.com		06 40 53 43 12

- **<u>Les agents des Services des Impôts des Particuliers (SIP)</u>**

➢ Par l'intermédiaire de votre messagerie sécurisée, accessible depuis votre espace particulier sur le site internet http://www.impots.gouv.fr/

➢ Service des Impôts des Particuliers d'Aubenas

Adresse postale :
7 chemin de la Bouissette
BP 134
07200 AUBENAS CEDEX
Accueil physique du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30

Téléphone : 04 75 89 21 00
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Courriel :
sip.aubenas@dgfip.finances.gouv.fr

➢ Service des Impôts des Particuliers d'Aubenas, antenne de Le Teil

Adresse postale :
21 avenue Jean Jaurès
BP 35
07400 LE TEIL
Accueil physique du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30

Téléphone : 04 75 49 75 51
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Courriel :
sip.aubenas@dgfip.finances.gouv.fr

➢ Service des Impôts des Particuliers d'Aubenas, antenne de Privas

Adresse postale :
1 route des Mines
BP 620
07006 PRIVAS
Accueil physique du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30

Téléphone : 04 75 66 12 00
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Courriel :
sip.aubenas@dgfip.finances.gouv.fr

➢ Service des Impôts des Particuliers de Tournon-sur-Rhône

Adresse postale :
14 rue Camille Arnaud
BP 107
07301 TOURNON SUR RHONE CEDEX
Accueil physique du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30

Téléphone : 04 75 08 97 76
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Courriel :
sip.tournon@dgfip.finances.gouv.fr

➢ Service des Impôts des Particuliers de Tournon-sur-Rhône, antenne d'Annonay

Adresse postale :
60 avenue de l'Europe
07100 ANNONAY

Téléphone : 04 75 69 25 00
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Accueil physique du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30

Courriel :
sip.tournon@dgfip.finances.gouv.fr